

# **Déclaration FSU**

## **au nom du Syndicat National de l'Environnement et du SUP'Equip**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Vous êtes à la tête du « Grand ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ».

Vous nous écriviez le 26 septembre « Nous serons à la fois le Ministère de l'imagination et de la réalisation. »

Que constatons-nous aujourd'hui ? Un ministère du « grand chambardement et du renoncement » :

Grand chambardement quand les décisions sont de ne garder que 5 grandes directions d'administration centrale, 1 seul service régional et des incertitudes au niveau départemental pour un champ ministériel colossal, diversifié, issu de 4 administrations. Nous ne pensons pas que c'est de l'« imagination », mais plutôt l'application brutale et uniforme du dogme visant à réduire l'Etat, ses moyens humains et financiers, en délaissant les besoins de nos concitoyens.

Renoncement quand, à la suite de signes encourageants après le « Grenelle de l'Environnement », les annonces concernant les grandes infrastructures, les OGM, ... viennent contredire semaine après semaine les envolées lyriques du président de la république.

Renoncement quand le budget 2008 du MEDAD ne traduit pas, même symboliquement, les priorités et les engagements du Grenelle.

Devant ce constat, après 7 mois d'existence en suspens, sans que le sens véritable de ce ministère n'ait été donné, comment croire encore au MEDAD !

Vous voyez, Monsieur le Ministre, que nous ne partageons pas votre enthousiasme, au contraire nous sommes très inquiets.

Vous déclarez le 12 novembre : « La réorganisation sera au service d'une stratégie claire, facilitera des fonctionnements plus transversaux et mobilisera les services de façon coordonnée et cohérente vers des objectifs communs. Elle préservera la diversité des métiers historiques qui composent ce nouveau ministère et en tirera un profit nouveau. »

Vous nous proposez une administration centrale « pilotée » par un secrétaire général des moyens, qui n'a pas la charge de la stratégie et de la cohérence du ministère, laissées à une commissaire générale dont le rôle est ambigu ... Où sont la clarté et la transversalité ?

Nous dénonçons également l'éclatement du pilotage des politiques de l'Eau, alors que le lien entre quantité/risque et qualité/ressource est permanent et seul garant d'efficacité et d'atteinte des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau.

L'approche « intermodale » des transports est intéressante, néanmoins l'aérien en est de fait exclu et l'absence d'identification de la place des routes pose la question du devenir et du pilotage des directions interrégionales récemment créées.

Et que dire des annonces « Révision Générale des Politiques Publiques » sur les services. La brutalité de la fusion immédiate et totale des 3 services régionaux (DIREN, DRE, DRIRE), sans réflexion collective préalable, ni perspectives claires de l'organisation des missions, ne peut être que traumatisante pour les agents concernés dont les cultures d'origine sont éloignées. Cette décision aura pour conséquence de ne pas laisser aux préfets les arbitrages « politiques ». Ils se feront en interne, entre services, en sélectionnant les arguments. Comment et par qui sera rempli le rôle, pourtant obligatoire au titre de nos engagements européens, de garant environnemental de l'Etat ?

Nous réaffirmons la nécessité de 2 pôles régionaux distincts sous l'égide du préfet.

Quant au niveau départemental, la perspective de la fusion généralisée des DDE avec les DDAF et, en parallèle, l'extension programmée de l'expérimentation du projet « OSE » (Organisation des Services de l'Etat en préfecture) du LOT, n'apporte aucune visibilité aux personnels concernés sur la nature et l'organisation de leurs missions futures.

De plus, nous ne trouvons rien sur le devenir des services de la navigation et du réseau scientifique et technique.

Le seul dénominateur commun que nous avons trouvé à toutes ces annonces se résume ainsi : « *réaliser le maximum d'économies afin de remplir les objectifs « comptables » du gouvernement ....* »

De plus, Monsieur le Ministre vous devez aux dizaines de milliers de personnels concernés dans les DIR (Directions Interrégionales des Routes), les Services Navigation, les DDE, les Parcs, ... des réponses à leurs interrogations sur leur avenir.

J'en viens à la forme et au respect mutuel.

Le dialogue social n'est pas qu'une déclaration d'intention !

Comment avez vous pu écrire aux personnels le 12 novembre en ces termes : « La réorganisation va être mise en place dans un esprit d'écoute, de dialogue et de respect.

Et de réitérer le 7 décembre : « La construction de notre ministère ne peut se faire et réussir qu'avec vous, dans un esprit de concertation, d'écoute, de dialogue et de respect.

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous. »

Alors que nous constatons, et l'ordre du jour de ce CTPM en témoigne, que les décisions sont prises pendant que vous organisez un semblant de concertation dans des réunions informelles.

Pire, ce sont Internet et les médias qui nous relatent les arbitrages du Président de la République sur le devenir des services du MEDAD, sans que nous n'ayons abordé le sujet à une quelconque réunion.

Ceux-ci ne sont absolument pas guidés par une volonté d'améliorer le service public mais d'en réduire toujours plus son champ et sa qualité.

C'est bien la logique technocratique qui a prévalu à ces annonces de mesures « concoctées » par des groupes de hauts fonctionnaires, sans avis ni des personnels, ni des usagers, ni des citoyens.

Au delà de ces questions importantes de forme et sectorielles, nous ne croyons pas, Monsieur le Ministre, que tout est « Développement Durable » (et à ce titre, les symboles et appellations ne sont pas neutres) surtout quand la définition est galvaudée, travestie, afin de minimiser les contraintes environnementales et sociales pour mieux faire accepter un développement économique de court terme, dont les « maîtres » n'ont pas prévu d'en modifier les règles !

Il n'y aura de véritable développement durable demain, assis sur ses 3 piliers de manière équitable, que s'il reste un pilier « environnement », identifié à tous les niveaux des structures de ce ministère. Quant à la prise en compte du progrès social, on voit ce qu'il en est à travers le traitement réservé au pouvoir d'achat des agents des services publics, ce 17 décembre.

Monsieur le Ministre, quelles que soient vos décisions et leurs conséquences, nous pouvons vous assurer que les personnels défendront les missions et leurs métiers qui s'y rattachent.

Les expériences et les histoires des composantes de ce nouvel ensemble doivent être respectées pour éviter de rééditer les erreurs du passé.

A ce titre, une politique de l'environnement se limitant au seul verdissement des autres politiques a déjà montré ses insuffisances.

Les personnels feront tout pour préserver des logiques de protection de l'Environnement qui seraient menacées par le tout « Développement Durable » car c'est une condition de préservation d'un avenir pour nos enfants et une demande urgente de nos concitoyens.

Ces mêmes personnels mettront tout en œuvre afin que les dimensions environnementales et sociales du développement durable, au sein des politiques prises en charge par notre ministère, ne soient pas passées sous silence et abandonnées au seul motif de ne pas entraver le développement immédiat de l'économie. Dans cette logique nous réaffirmons que notre ministère doit disposer, de par la nature même de ses missions, d'un ancrage territorial fort.

Enfin, la FSU saura mesurer votre intérêt pour la préservation, la connaissance et l'évaluation de l'environnement à l'aune de la place que vous donnerez aux porte-paroles des personnels, peu nombreux, qui portent ces missions depuis plus de 30 ans, dans les futures instances paritaires du MEDAD : CTPM et CTP spécial « écologie » que nous réclamons.

Paris, le 18 décembre 2007

